



Conception et mise en œuvre des systèmes de ventilation

Concilier santé, confort, qualité, coût et performance (en neuf et rénovation)

Durée : 2 jours soit 14h

Thématique(s) : Construction durable, DDQE, Eco-conception, Formation courte, QAI, Ventilation

Date : 10 et 11 mars 2026 (1 journée et 1 matinée)

Lieu : Formation à distance (classe virtuelle)

Intervenant(s) : **Vincent COLIATTI**, Ingénieur thermicien spécialisé basse énergie et écoconstruction (TERRANERGIE) | **Bérénice JENNESON**, Ingénierie d'études Référente Bâtiments (ATMO Grand Est) | **Christelle SCHNEIDER**, Chargée d'études (ATMO Grand Est)

Programme de formation

Qualité de l'air intérieur - QAI

- **Les enjeux de la QAI**

- De quoi parle-t-on ?
- Les différents types de polluants
- Les impacts sur la santé

- **Le point sur la réglementation & les FDES**
- **Assurer la QAI à toutes les étapes**

- Conception, construction, exploitation

- **L'impact des matériaux et produits de construction**
- **Comment mesurer la QAI**
- **Les bons gestes et la sensibilisation**

Systèmes de ventilation

- **Point sur l'état de l'art et les bonnes pratiques**
- **Le fonctionnement physique des différents systèmes**

- Ventilation simple flux
- Ventilation hygroréglable
- Ventilation hybride
- Ventilation double-flux : les différents double-flux et types d'échangeurs de chaleur ; les différents types d'installations double-flux, centralisé et décentralisé

- **Le point sur la ventilation naturelle**

Mise en œuvre des systèmes de ventilation

- Exercice en sous-groupes sur un bâtiment réhabilité
- Choix des systèmes

- Comparatif des performances technico-économiques des différentes solutions de ventilation
- Les règles de l'art de la conception d'une ventilation double flux

- Exercice en sous-groupes sur un bâtiment neuf
- La maintenance et l'entretien
- Retours d'expériences & études de cas

Objectifs de formation

- Identifier les enjeux et les risques sanitaires liés à la qualité de l'air intérieur QAI, à toutes les phases d'un projet de construction ou de réhabilitation
 - Comprendre la réglementation liée à la QAI
 - Savoir identifier les leviers pour obtenir une bonne QAI
 - Appréhender les solutions pour construire ou rénover des bâtiments économes en énergie et respectueux de la santé et du bien-être des occupants
 - Connaître les différents systèmes de ventilation, leurs points forts et leurs points faibles
 - Savoir appréhender le dimensionnement d'un système de ventilation double-flux
- Taux d'atteinte des objectifs 2023 : - / 10

Public pour cette formation

- Maîtres d'œuvre : architectes, ingénieurs BE, paysagistes, entreprises du bâtiment
- Maîtres d'ouvrages : administration, collectivités, promoteurs, bailleurs sociaux, EPL
- AMO : amo et programmistes, CAUE, ALE
- Artisans, entreprises et associations

Évaluation et validation

- Auto-évaluation des compétences acquises à chaud et à J+60
- Attestation de fin de formation

Durée de la formation

2 jours soit 14h

Prérequis de formation

Une pratique professionnelle dans les domaines de la construction et/ou de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire.

Méthodes pédagogiques de formation

- Alternance théorie & pratique : présentation power point, étude de cas concrets, exercices de mise en situation, échanges.
- L'ensemble des présentations, ressources & annexes est remis à l'issue de la formation.
- Taille du groupe : max. 20 personnes.

Tarifs de la formation

780 € HT soit 936 € TTC

& tarif préférentiel : pour une inscription à 2 ou + : 700 € HT (840 € TTC)

pour les anciens stagiaires DDQE : 640 € HT (768 € TTC)

Tarifs 2024* : 860 € HT, soit 1032 € TTC

Tarifs préférentiels 2024 : 770 € HT (924 € TTC) pour une inscription en groupe ; 700 € HT (840 € TTC) pour les anciens DDQE.

*applicables pour toute formation ayant lieu à partir du 1er janvier 2024

Prise en charge pour cette formation

Formation prise en charge par les OPCO (FIF-PL, OPCO-EP, Fafiec, Constructys...) et éligible à l'obligation de formation continue des architectes.

Accessibilité - handicap

Nous sommes sensibles à la nécessaire inclusion des personnes en situations de handicap et sommes prêtes à étudier vos besoins particuliers. Pour les personnes à mobilité réduite, les formations en présence sont organisées dans des locaux adaptés (références handicap : nous contacter).

Délai d'accès à la formation

Nous contacter

Dernière mise à jour du programme

02/02/2024

Contact de la formation

Sophie Charpentier

03 67 10 47 81

sophie.charpentier@scop-les2rives.eu

Contact inscription

04 72 20 08 95

formation@scop-les2rives.eu

Scop les 2 Rives - 12 rue de Saint-Cyr, 69009 Lyon - www.scop-les2rives.eu

SIRET : 539 062 117 00012

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 auprès du préfet de la région Rhône-Alpes.

Organisme de formation certifié QUALIOPI (au titre de la catégorie Actions de formation)